

Le/la délégué·e est le **lien** entre les parents de sa classe et les enseignants, le comité des parents et la direction.
Il/elle joue un rôle essentiel dans le fonctionnement démocratique de l'association des parents.
A ce titre, il/elle a la possibilité de

Communiquer

Avec les parents de sa classe.

- Assure de façon positive la circulation des informations de et vers les parents,
- Communique de façon diplomate et positive avec tous,
- Diffuse les sujets de préoccupation de l'Association des Parents.

Encourager

La création de liens en organisant un évènement convivial qui permet aux parents de se rencontrer (souper, apéro, sortie, ...)

Soutenir

Activement et encourager la participation de tous aux actions de solidarité et récoltes de fonds pour l'école.

Intervenir

Toujours dans l'intérêt collectif de la classe.

Représenter

Tous les parents de sa classe.

- Est à l'écoute de toutes et tous,
- Peut être un soutien en cas de besoin (harcèlement, enfant à spécificités, ...).



Construire

Une relation de confiance avec le.a titulaire et les professeurs en general.

Dialoguer

Avec le comité:

- Partage le feedback et les préoccupations de sa classe,
- Soumet des suggestions d'amélioration pour aujourd'hui et demain.

Stimuler

La participation et participer aux évènements de l'Associaton des Parents.

Participer

Aux AG organisées 1 à 2x par an afin de débattre des questions soulevées.

Et n'est **PAS** un bureau de réclamation.



Nous avons voulu que les derniers évènements soient une opportunité de repenser le rôle de délégué-e. Chercher où il manquait de fluidité, de ponts et de liens d'entraide.

Dépoussiérer, dynamiser, s'y prendre autrement... En apportant de petites touches de changement par nos présences sereines, adaptables et solidaires.

La pandémie a donné l'opportunité de créer autre chose, c'est à dire l'école du XXIème siècle avec un accès aux compétences nouvelles dont nos enfants auront vraiment besoin.

Nous poser la question, à nous adultes: comment soutenir nos enfants au travers et au-delà de cette crise?

Le rôle de délégué-e s'est immédiatement posé comme la pièce d'échec manquante.

Se poser la question des besoins des enfants et ados face aux nouveaux enjeux de demain passait par une restructuration complète de la circulation des informations:

Communiquer par classe, à temps, de façon claire et concise, fédérer autour des projets de l'Association des Parents et le projet d'établissement de l'école.



Les thèmes fondamentaux que l'AP soutient sont l'**ÉCOLOGIE**, la **MOBILITE**, la **PHYSICALITE**, ainsi que les enjeux sanitaires et sociaux.

ET c'est en **ça** qu'un-e délégué-e pourrait soutenir le changement.

Ce qui est différent aujourd'hui, c'est que le/la délégué-e peut informer le/la titulaire de ce qui se passe en dehors de l'école. Le comité de l'Association des Parents se charge de le faire auprès de la direction.

Le rôle de délégué-e de classe

Texte inspiré par les groupes de travail des 22 et 27 octobre 2020

AP-NDC secondaire

apndc2000@gmail.com

Pourquoi aller à l'école aujourd'hui ?

—————◆—————
Seront-elles/ils prêt.e.s à faire face aux enjeux de demain ?

L'AP aide l'école et l'école sollicite l'AP : comment assurer une relation optimale « dans les deux sens » ?